

04

PRIX
Mars 2013

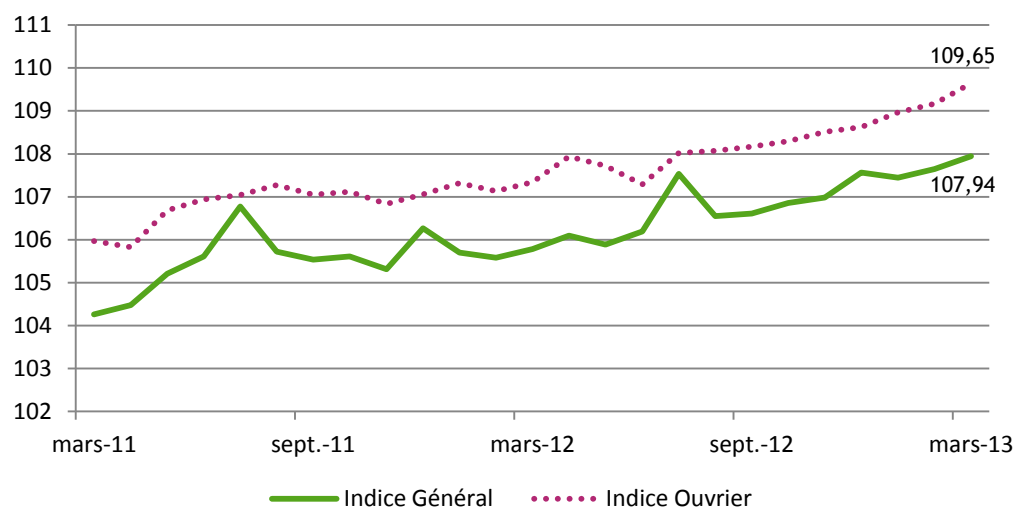
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION Variation mensuelle : +0,3 %

L'indice des prix à la consommation s'établit à 107,94 en mars 2013, soit une hausse mensuelle de 0,3 %. Cette évolution est étroitement liée à celles des prix des divisions "*produits alimentaires et boissons non alcoolisées*" (+1,3 %) et "*transports*" (+0,3 %). L'indice hors transport aérien international progresse au même rythme que l'indice général (+0,3 %).

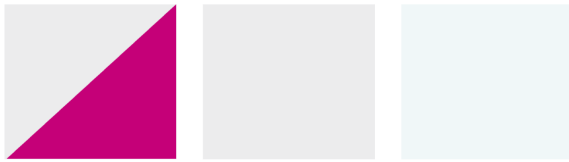
Plus sensible aux fluctuations des prix de la division "*produits alimentaires et boissons non alcoolisées*", l'indice ouvrier augmente de 0,4 %.

ÉVOLUTIONS DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE OUVRIER SUR LES 24 DERNIERS MOIS

Base 100 décembre 2007



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

Les prix de la division "produits alimentaires et boissons non alcoolisées" continuent leur progression (+1,3 %). Cette hausse est principalement due à l'augmentation des prix du "poisson" (+11,4 %), et plus particulièrement des fruits de mer. A cette hausse viennent s'ajouter celles des "eaux minérales, boissons gazeuses et jus de fruits et de légumes" (+1,1 %), du "café, thé, cacao" (+3,8 %) et du "sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie" (+0,8 %). Cette progression est en partie compensée par la baisse des prix de la "viande" (-0,9 %), des "fruits" (-3,7 %), du "lait, fromages et œufs" (-0,7 %) et des "légumes" (-0,5 %). Les prix de la division "produits alimentaires et boissons non alcoolisées" progressent de 3,9 % depuis le début de l'année et de 5,7 % en glissement sur un an.

Ce mois de mars affiche également une hausse des prix de la division "transport" (+0,3 %). Cette évolution provient principalement de la hausse des prix des "transports de voyageurs par mer et voies navigables intérieures" (+6,7 %) et des "bicyclettes" (+5,9 %). A l'inverse, les tarifs des "transports de voyageurs par air" diminuent de 0,1 %.

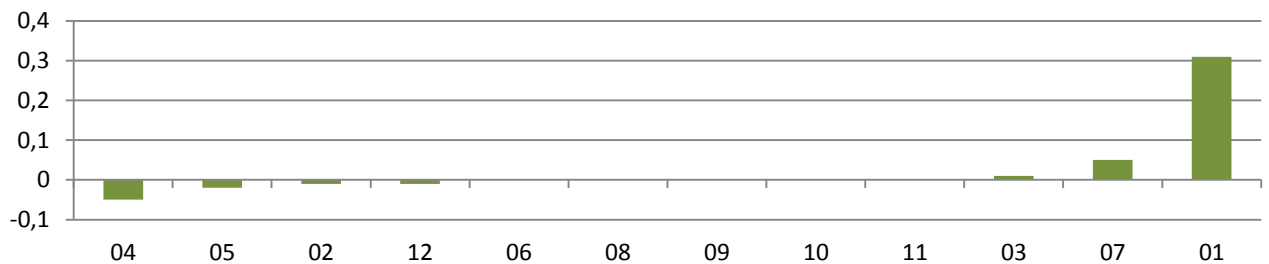
Les prix de la division "logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" baissent de 0,3 % en raison de la diminution des prix des "loyers d'habitation réels" (-0,6 %). En revanche, les prix de l' "entretien et réparation du logement" augmentent de 0,4 %.

La baisse des prix de la division "ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison" de 0,5 % s'explique par le recul des prix des "articles de ménage non durables" (-0,9 %) et des "meubles et articles d'ameublement" (-0,5 %). L'augmentation des prix des "articles de ménage en textiles" (+0,1 %), des "appareils ménagers" (+0,4 %), de la "verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage" (+0,2 %) et de l' "outillage pour la maison et le jardin" (+0,6 %) ne compense pas cette diminution.

VARIATIONS ET CONTRIBUTIONS À LA VARIATION DE L'INDICE GÉNÉRAL

CONTRIBUTIONS DES DIVISIONS DE LA COICOP AU TAUX D'ACCROISSEMENT GLOBAL

EN POINTS D'INDICE MENSUEL



Information méthodologique

La contribution au taux de croissance se définit comme le rapport entre le taux de croissance pondéré de la division et le taux de croissance pondéré de l'indice général. Ce poids est alors ramené en point d'indice. Le taux de croissance des divisions n'est qu'une composante de l'évolution de l'indice général, sa pondération permet d'en spécifier l'importance. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'indice général car un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'indice général.

VARIATIONS MENSUELLES DES DIVISIONS DE LA COICOP

EN %



- | | |
|--|--------------------------------------|
| 0 - Indice général | 06 - Santé |
| 01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 07 - Transports |
| 02 - Boissons alcoolisées, tabac | 08 - Communications |
| 03 - Articles d'habillement et articles chaussants | 09 - Loisirs et culture |
| 04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles | 10 - Enseignement, Education |
| 05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison | 11 - Hôtellerie, cafés, restauration |
| | 12 - Autres biens et services |

PLUS FORTES CONTRIBUTIONS À LA HAUSSE ET À LA BAISSE AU NIVEAU GROUPE

Contributions en point d'indice mensuel et variations en %	Contrib.	Var mens	Var/Jan	Var/12mois
A la hausse				
01.1 - Produits alimentaires	0,27	1,3	4,0	5,9
07.3 - Services de transport	0,05	0,8	-8,9	10,0
01.2 - Boissons non alcoolisées	0,04	1,6	2,6	4,0
04.3 - Entretien et réparation du logement	0,01	0,4	0,6	2,1
03.1 - Articles d'habillement	0,01	0,6	-1,6	-3,9
07.1 - Véhicules	0,01	0,1	-0,1	-0,1
09.3 - Autres articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément	0,01	0,8	-1,1	-0,8
A la baisse				
04.1 - Loyers d'habitation réels	-0,06	-0,6	-0,7	-2,3
05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	-0,03	-0,9	-0,1	1,6
12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	-0,02	-2,9	-3,3	-3,8
02.1 - Boissons alcoolisées	-0,01	-0,5	1,2	1,3
11.2 - Services d'hébergement	-0,01	-1,9	-1,5	-0,9
09.4 - Services récréatifs et culturels	-0,01	-0,5	-0,6	-1,2
09.1 - Équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	-0,00	-0,4	-1,4	-5,4

PLUS FORTES CONTRIBUTIONS À LA HAUSSE ET À LA BAISSE AU NIVEAU CLASSE

Contributions en point d'indice mensuel et variations en %	Contrib.	Var mens	Var/Jan	Var/12mois
A la hausse				
01.1.3 - Poisson	0,39	11,4	24,0	27,1
07.3.4 - Transport de voyageurs par mer et voies navigables intérieures	0,05	6,7	6,7	11,5
01.2.2 - Eaux minérales, boissons gazeuses et jus de fruits et de légumes	0,03	1,1	2,2	2,8
01.2.1 - Café, thé, cacao	0,02	3,8	4,7	9,9
01.1.8 - Sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie	0,01	0,8	2,1	3,9
03.1.2 - Vêtements	0,01	0,8	-1,8	-5,1
07.1.3 - Bicyclettes	0,01	5,9	5,9	-7,8
A la baisse				
01.1.2 - Viande	-0,06	-0,9	-0,4	1,2
04.1.1 - Loyers réels des locataires et sous-locataires	-0,06	-0,6	-0,7	-2,3
01.1.6 - Fruits	-0,04	-3,7	0,6	0,6
05.6.1 - Articles de ménage non durables	-0,03	-0,9	-0,1	1,6
01.1.4 - Lait, fromages et œufs	-0,02	-0,7	-2,0	0,6
12.3.1 - Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	-0,02	-6,1	-6,8	-6,6
01.1.7 - Légumes	-0,01	-0,5	7,1	7,3

PLUS FORTES VARIATIONS MENSUELLES DANS L'INDICE AU NIVEAU CLASSE DE LA COICOP

Base 100 décembre 2007						Variations en %			
	2012 mars	2012 déc.	2013 janv.	2013 févr.	2013 mars	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois	
A la hausse									
01.1.3 - Poisson	156,85	160,74	171,11	178,90	199,28	11,40	24,00	27,10	
07.3.4 - Transport de voyageurs par mer et voies navigables intérieures	113,58	118,64	118,64	118,64	126,59	6,70	6,70	11,50	
07.1.3 - Bicyclettes	96,70	84,15	84,15	84,15	89,15	5,90	5,90	-7,80	
01.2.1 - Café, thé, cacao	101,37	106,43	107,00	107,40	111,45	3,80	4,70	9,90	
09.3.4 - Animaux d'agrément et produits liés	106,18	108,88	109,08	107,72	110,36	2,50	1,40	3,90	
08.3.1 - Équipement de téléphone et de télécopie	45,32	41,93	41,83	40,47	41,29	2,00	-1,50	-8,90	
12.1.2 - Appareils électriques pour les soins personnels et autres appareils	97,24	98,10	98,45	96,95	98,58	1,70	0,50	1,40	
01.2.2 - Eaux minérales, boissons gazeuses et jus de fruits et de légumes	101,69	102,27	102,87	103,39	104,51	1,10	2,20	2,80	
05.5.1 - Gros outillage et petit outillage	95,44	94,31	94,32	92,96	93,96	1,10	-0,40	-1,60	
09.3.3 - Jardins, plantes et fleurs	114,51	114,76	114,85	113,77	114,75	0,90	0,00	0,20	
A la baisse									
12.3.1 - Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	95,87	96,04	89,01	95,32	89,55	-6,10	-6,80	-6,60	
01.1.6 - Fruits	94,80	94,84	97,42	99,01	95,38	-3,70	0,60	0,60	
11.2.0 - Services d'hébergement	102,32	102,86	103,31	103,31	101,35	-1,90	-1,50	-0,90	
06.2.1 - Services médicaux	102,43	102,43	102,43	102,43	100,73	-1,70	-1,70	-1,70	
09.3.1 - Jeux, jouets et passe-temps	83,71	79,64	79,42	76,50	75,28	-1,60	-5,50	-10,10	
09.4.1 - Services sportifs et récréatifs	113,18	112,93	112,79	112,79	111,30	-1,30	-1,40	-1,70	
02.1.3 - Bière	102,89	103,11	104,32	104,57	103,53	-1,00	0,40	0,60	
01.1.2 - Viande	116,38	118,33	118,74	118,89	117,81	-0,90	-0,40	1,20	
05.6.1 - Articles de ménage non durables	109,15	111,04	110,54	111,93	110,88	-0,90	-0,10	1,60	
09.1.1 - Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'ima	52,00	50,05	50,05	49,71	49,26	-0,90	-1,60	-5,30	

SÉRIES DE L'INDICE GÉNÉRAL : BASE 100 DÉCEMBRE 2007

INDICE GÉNÉRAL															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2013	107,44	107,64	107,94										0,30	0,40	2,00
2012	105,70	105,58	105,78	106,10	105,89	106,19	107,54	106,55	106,61	106,86	106,99	107,57	0,20	-0,50	1,50
2011	104,01	103,88	104,26	104,48	105,21	105,61	106,78	105,72	105,54	105,61	105,31	106,26	0,40	-0,10	1,90
2010	102,20	102,00	102,30	102,38	102,32	103,06	104,81	104,34	104,20	103,87	103,63	104,35	0,30	-0,30	0,70

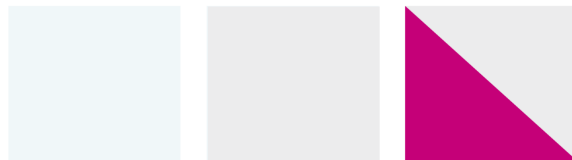
INDICE OUVRIER															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2013	108,96	109,17	109,65										0,40	0,90	2,10
2012	107,31	107,13	107,34	107,93	107,72	107,29	108,02	108,07	108,16	108,29	108,51	108,63	0,20	0,30	1,30
2011	105,56	105,41	105,97	105,83	106,68	106,94	107,04	107,27	107,05	107,12	106,83	107,06	0,50	0,80	2,60
2010	103,27	103,15	103,26	103,36	103,53	103,85	105,52	105,52	105,57	105,26	104,92	105,18	0,10	0,60	0,80

SÉRIES D'INDICES AGRÉGÉS : BASE 100 DÉCEMBRE 2007

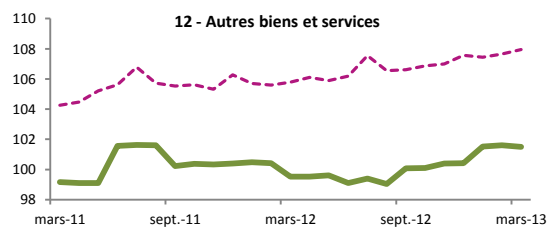
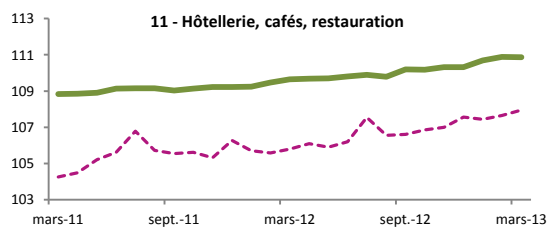
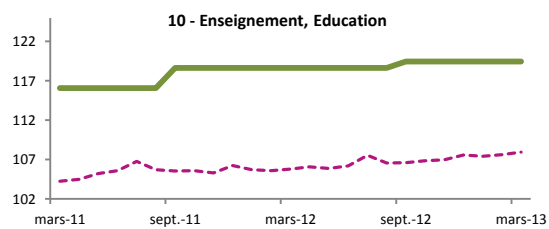
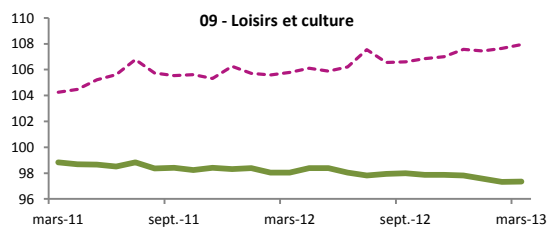
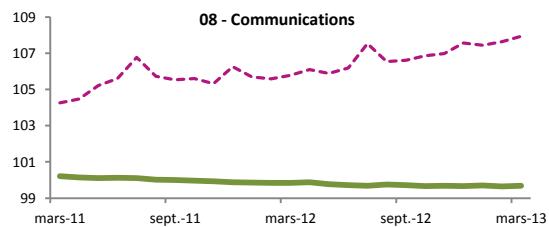
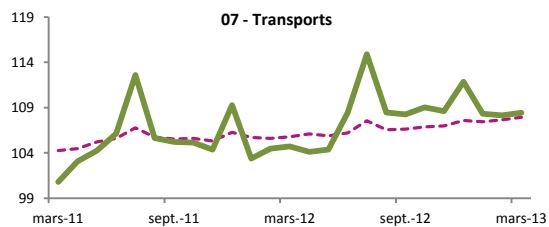
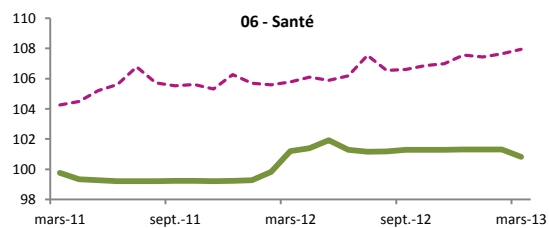
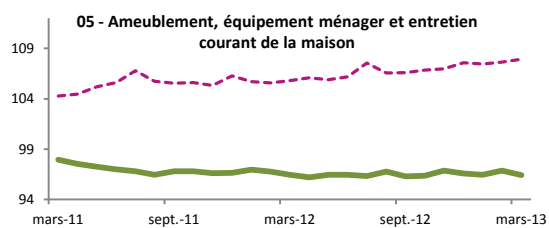
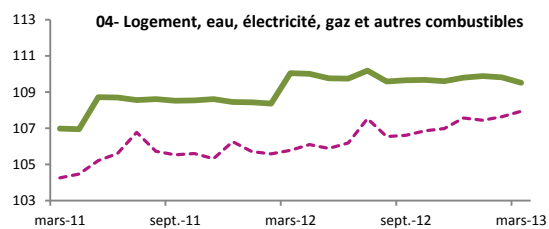
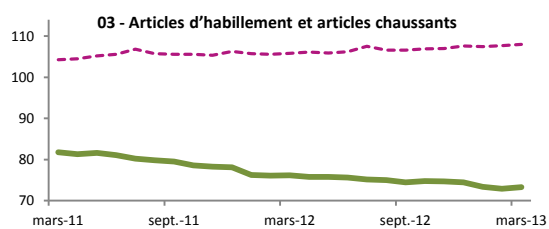
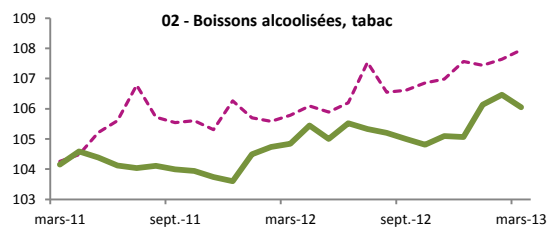
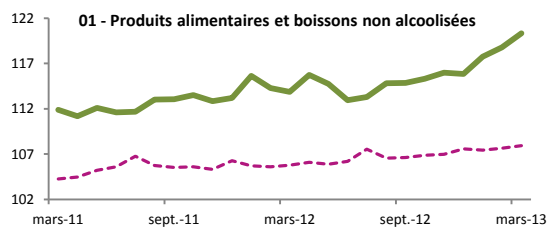
INDICE HORS TABAC															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2013	107,46	107,66	107,98										0,30	0,30	2,10
2012	105,76	105,58	105,79	106,09	105,89	106,19	107,58	106,57	106,64	106,90	107,02	107,63	0,20	-0,50	1,40
2011	104,05	103,92	104,31	104,53	105,27	105,67	106,85	105,78	105,59	105,67	105,37	106,33	0,40	-0,10	1,90
2010	102,23	102,04	102,34	102,40	102,35	103,10	104,86	104,37	104,23	103,90	103,66	104,40	0,30	-0,30	0,70

INDICE HORS TABAC ET ALCOOLS															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2013	107,50	107,70	108,02										0,30	0,30	2,10
2012	105,76	105,62	105,83	106,13	105,93	106,23	107,62	106,61	106,68	106,94	107,06	107,67	0,20	-0,50	1,50
2011	104,06	103,90	104,28	104,50	105,25	105,67	106,88	105,79	105,60	105,68	105,38	106,37	0,40	-0,10	1,90
2010	102,18	101,97	102,29	102,34	102,31	103,05	104,87	104,37	104,23	103,90	103,65	104,41	0,30	-0,30	0,70

INDICE HORS TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2013	107,50	107,63	107,98										0,30	0,90	1,80
2012	106,14	105,91	106,07	106,62	106,34	105,85	106,34	106,65	106,59	106,83	107,01	106,98	0,20	0,50	1,30
2011	104,44	104,33	104,75	104,75	105,54	105,61	105,37	106,02	105,72	105,98	105,74	105,59	0,40	0,80	2,20
2010	102,66	102,45	102,48	102,72	102,80	102,90	103,86	104,30	104,30	104,14	103,90	103,89	0,00	0,50	0,50



ÉVOLUTION DES DIVISIONS DE LA COICOP SUR LES 24 DERNIERS MOIS COMPARÉE A CELLE DE L'INDICE GÉNÉRAL (EN POINTILLÉS) : BASE 100 DÉCEMBRE 2007



DÉFINITIONS

Indice (au sens général) :

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100. On parle alors d'un indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

Indice des prix à la consommation :

C'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel de la Polynésie française. L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié.

Par convention, on affecte à l'indice la valeur 100 pour une période dite de base. Les indices courants sont alors rapportés à cette valeur de référence, ce qui permet une lecture directe des évolutions. Actuellement, l'indice des prix à la consommation s'exprime en base 100 de décembre 2007. L'indice des prix est utile aux décideurs, aux économistes, aux entreprises, aux syndicats professionnels... Il a également une utilisation sociale et juridique. Il sert de référence pour de nombreuses indexations : pensions alimentaires, rentes viagères, prestations sociales, Smic, etc...

Inflation :

C'est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. La perte de valeur des unités de monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble, sans discrimination entre les catégories d'agents. En revanche, l'augmentation du coût de la vie affecte la répartition fonctionnelle et personnelle des revenus, sans toucher à la relation entre la masse monétaire et le produit national définissant le pouvoir d'achat de la monnaie. La plupart du temps, pour évaluer le taux d'inflation on utilise l'indice des prix à la consommation. Cette mesure n'est pas toujours exacte car les variations de l'indice des prix ne sont pas toutes d'origine inflationniste.

Déflation :

C'est le gain du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix ; c'est une inflation négative. Remarque : Il s'agit d'une notion à ne pas confondre avec la désinflation qui est la baisse de l'inflation (baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix).

Prix réglementés :

En Polynésie française, la plupart des prix des produits et des services sont réglementés.

Les services sont classés en trois groupes :

- ceux rendus au consommateur final, aux tarifs réglementés et dont l'augmentation ne peut être supérieure à l'inflation ;
- ceux soumis à un régime spécifique (transports en commun, de marchandises, OPT et électricité, transit et manutention portuaire) ;
- les autres services, dont la fixation des prix est libre (distribution d'eau, assurances, professions libérales, transports aériens, sports et jeunesse et services entre socioprofessionnels).

Les produits sont classés en quatre catégories :

- les Produits de Première Nécessité (PPN), bénéficiant d'exonérations douanières et de TVA, qui ont soit un prix maximal de vente au détail fixé soit une marge brute maximum fixée. Il s'agit exclusivement de produits alimentaires et d'engrais ;
- les Produits de Grande Consommation (PGC), dont les marges brutes sont fixées ;
- les produits industriels autres que PPN et PGC, dont la marge est plafonnée ;
- les autres produits, dont les prix sont libres.

En France métropolitaine, depuis 1978, les prix des produits industriels et alimentaires sont quasiment libres, cette libéralisation ayant été en 1980 progressivement étendue aux prestations de services.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF